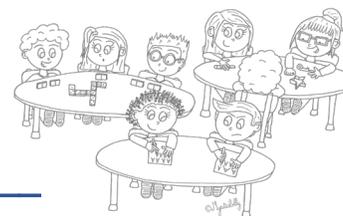


Mode de vie



2025-2026

La gestion des comportements et le fonctionnement de notre école

Chers parents,

Notre école, incluant notre service de garde, est un lieu de vie où l'élève apprend à devenir compétent socialement. Les règles de conduite sont indispensables pour permettre à l'élève de se sentir en sécurité et de développer une conscience morale et sociale nécessaire pour vivre en société.

Les règles énoncées dans le mode de vie s'associent à des gestes et à des paroles que nous voulons voir et entendre afin que tous les élèves de l'école Georges-Étienne-Cartier évoluent dans un climat sain et sécuritaire. Nous voulons ressentir la joie, le calme, l'harmonie et le bien-être autant pendant les heures de classe que pendant les heures du service de garde.

Les comportements attendus correspondent à l'âge des enfants et ils sont enseignés afin de permettre à chacun de les apprendre, de les maîtriser et de les mettre en application. Les adultes accompagnent les élèves dans le développement des bons comportements. **Les interventions sont toujours éducatives.**

La cohérence, la cohésion et la collaboration de tous les membres de la communauté éducative (élèves, parents et membres du personnel) sont primordiales partageant ainsi l'ambition d'actualiser le plein potentiel de chaque élève.

« Quand tu vas être grand, tu vas être reconnaissant qu'on te l'ait appris. »
- Parole d'élève

Nous sommes convaincus que...

Un milieu bienveillant, ordonné, harmonieux, encadrant et sécurisant où règne le calme est essentiel à la réussite éducative. La sécurité, le **respect** de soi, des autres et de l'environnement demeurent la base de nos interventions. La tolérance envers les différences individuelles est valorisée. L'engagement de chaque individu constitue la clé de la réussite pour tous nos élèves. Pour ce faire, la **collaboration** des petits et des grands, sans oublier les parents, est un incontournable. Chacun apprend à développer son sens des **responsabilités** individuelles et collectives.

Le service de garde est un complément à la vie de l'école. Le jeu exerce un rôle central au même titre que l'académique. La garde scolaire complète donc les services éducatifs de l'école et contribue directement à la réalisation de la mission.



Voici donc notre mission : Ensemble, nous préparons les jeunes de demain en les guidant vers leur plein potentiel et en leur apprenant à se dépasser!



Pour apprendre à bien vivre ensemble

Cher élève,

L'école Georges-Étienne-Cartier est ton milieu de vie où tu apprends à cohabiter avec les autres. Nous te présentons le mode de vie qui te permettra de développer ces valeurs:

L' **O**uverture d'esprit

La **R**espect

La **R**esponsabilisation

*Nous sommes une école **ORR!***

Les comportements attendus à la maternelle 4 – 5 ans

	<p>Je m'occupe de mes affaires</p>	<p>Je lève la main pour parler</p>	<p>Je respecte les autres en gestes et en paroles</p>	
	<p>Je me détends sans déranger les autres</p>	<p>J'attends mon tour en silence</p>	<p>Je regarde et j'écoute la personne qui parle</p>	<p>Je prends soin de mon matériel et celui de la classe</p>
	<p>Je suis prudent dans les déplacements Je marche dans la classe et dans le corridor</p>	<p>Je prends le bon volume quand je parle et quand je joue</p>	<p>J'attends mon tour calmement sans bousculer</p>	<p>Je range mes jeux et mon matériel</p>

Les consignes ont été choisies et élaborées pour assurer la sécurité, l'ordre, l'harmonie et le calme afin de faciliter la vie en groupe. En respectant le mode de vie, chacun contribue au sentiment de bien-être que nous souhaitons ressentir dans notre école.

Programme La Ribambelle

Développement des habiletés sociales et gestion des émotions, du stress et de l'anxiété : Ce programme s'inspire de la théorie cognitivo-comportementale, c'est-à-dire que des liens entre les émotions, les pensées et les actions sont explorés. Il s'agit d'une intervention universelle au sens du modèle RAI (Réponse à l'intervention).

L'objectif du programme La Ribambelle est de favoriser chez les enfants de la maternelle 4 et 5 ans le développement d'habiletés leur permettant de faire face aux événements anxiogènes de leur vie de leur vie quotidienne.



Voici ce que votre enfant apprendra cette année :

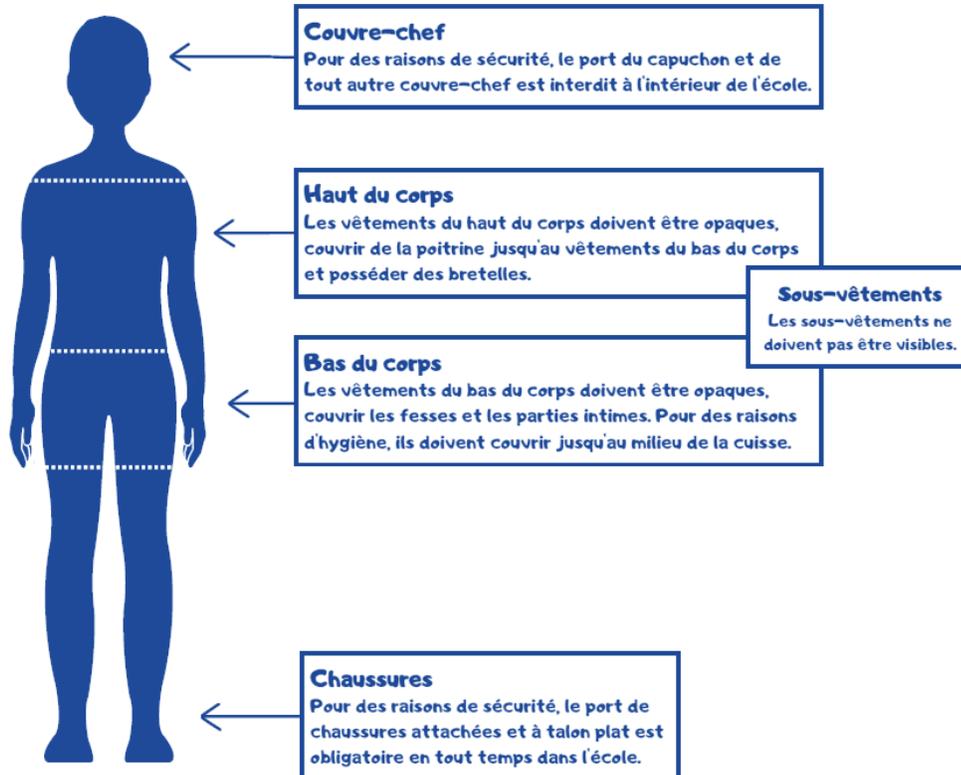
<u>Préscolaire 4 ans</u>	<u>Préscolaire 5 ans</u>
Je découvre les émotions J'apprends à vivre mes émotions Je m'affirme Je dis ce que je pense et ressens avec des mots Je résous mon problème Je suis un bon ami Mes peurs, défis et inquiétudes Je respire par le nez J'apprends au sujet de l'école (5ans) Je prends soin de mes liens	Je vis des émotions Je prends soin de mes émotions Je me mets au défi J'ai des pensées menottes Je m'arrête et je respire J'ai des pensées lunettes Je passe à l'action Je me sens bien Je réussis

Nous sommes une école Ribambelle. Ce programme se poursuivra au primaire en 1^{re} et 2^e année pour assurer le réinvestissement des contenus enseignés.



Code vestimentaire

Dans notre école, l'élève doit toujours porter des vêtements propres et adaptés aux différentes activités.



Vêtements extérieurs

Les vêtements extérieurs doivent être appropriés à la température. Lors des températures froides, le port du manteau, des pantalons de neige, de la tuque, des mitaines et des bottes est obligatoire.

Vêtements à caractère vulgaire ou obscène

Tout vêtement affichant des représentations ou des messages offensants, évoquant la violence, l'obscénité et les substances prohibées sont interdits

Ce code vestimentaire est une adaptation de celui que la Polybel a accepté de nous partager.

Fonctionnement de l'école

I. Horaire des élèves

Précolaire	
Surveillance	7 h 45 à 7 h 55
Accueil	7 h 55 à 8 h 00
Cours	8 h 00 à 11 h 20
Dîner	11 h 20 à 12 h 35
Accueil	12 h 35 à 12 h 40
Cours	12 h 40 à 14h02
Déplacement	14h02-14h07
Départ autobus	14h17

Arrivée et départ de l'école :

Élèves fréquentant le service de garde le matin :

- Les parents qui amènent leurs enfants au service de garde doivent venir les reconduire à l'intérieur de l'école avant 7 h 45.

Élèves ne fréquentant pas le service de garde :

- Les parents qui amènent leurs enfants à l'école doivent les laisser à l'avant de l'école dans l'aire de débarquement (et non dans le débarcadère des autobus) sur la rue Marie-Rose entre 7 h 45 et 7 h 55.
- Les parents ne doivent pas stationner dans le stationnement qui est prévu pour le personnel.
- Les parents ne sont pas autorisés à accompagner les élèves sur la cour.

Départ :

- À la fin de la journée, pour assurer le bon déroulement et la sécurité de tous, les enfants « marcheurs » sortiront par le secrétariat avec l'enseignant. Les parents peuvent les attendre à la clôture (à gauche du bâtiment). Le débarcadère est autorisé seulement pour les autobus et les usagers du transport scolaire.

2. Absences et retards

La présence de l'élève à l'école et sa ponctualité sont essentielles à sa réussite scolaire.

Le matin, ils doivent arriver avant 7 h 50, car la cloche sonne à 7h55.

Le midi, ils doivent arriver sur la cour à partir de 12 h 30, car la cloche sonne à 12 h 35.

En dehors de ces heures, il n'y a pas de surveillance pour les enfants non-inscrits au service de garde ou à celui des dîneurs.

La responsabilité de la présence des enfants en classe incombe aux parents. Un retard doit être signifié soit par courriel, soit par téléphone, soit par une note des parents et il sera considéré comme motivé seulement si ce retard est dû à un retour de rendez-vous.

Nous vous demandons :

- **Rendez-vous**

Si possible, nous vous invitons à prendre vos rendez-vous en dehors des heures de classe ou lors des journées pédagogiques. Toutefois, nous sommes conscients que parfois les plages horaires disponibles sont limitées. Si c'est le cas, veuillez informer l'enseignant en lui faisant parvenir un message par courriel et en avisant le service de garde, s'il y a lieu. Si vous devez venir chercher votre enfant avant la fin de la journée, il sera appelé en classe à votre arrivée seulement.

- **Maladie**

Utilisez le Mozaik-portail, le courriel de l'école ou encore le téléphone pour nous aviser.

3. Circulation dans l'école et sur la cour

Vous comprendrez qu'il est important pour la sécurité de tous de contrôler les allées et venues dans l'école. Pour ce faire, veuillez utiliser l'entrée principale (porte no 1) et vous arrêter au secrétariat. Si vous venez reconduire votre enfant à la suite d'un retard ou à un rendez-vous, vous ne devez pas l'accompagner à sa classe ou à son casier. À aucun moment, les parents ne sont autorisés sur la cour et dans les corridors de l'école.

4. Communication avec la direction et le personnel

Si vous désirez rencontrer la direction ou un enseignant, veuillez prendre rendez-vous en envoyant un courriel ou encore en téléphonant.

5. Coordonnées des parents

Afin de maintenir nos dossiers à jour, veuillez nous aviser de tout changement à votre adresse ou à vos numéros de téléphone (résidence, travail, urgence), ainsi que votre adresse courriel.

6. Courrier aux parents

Le courrier de l'école est distribué en grande partie par courriel. Mensuellement, vous recevrez le journal de l'école, l'info-parents, qui vous informera sur la vie scolaire. N'oubliez pas de le lire attentivement. Merci de le conserver le mois durant, car toutes les informations importantes s'y retrouvent.

7. Objets de la maison

Je laisse à la maison tous mes objets personnels à moins d'une autorisation spéciale.

8. Protecteur de l'élève

Depuis le 28 août 2023, un nouveau mécanisme de traitement des plaintes et des signalements en milieu scolaire est en place. L'information se retrouve sur le site web de l'école.

9. Soin du matériel

Nous mettons à la disposition des élèves une grande quantité de matériel : manuels scolaires, matériel pédagogique, livres de bibliothèque, instruments de musique, etc. Nous demandons aux parents leur collaboration afin que ce matériel soit manipulé avec soin et qu'il nous soit remis en bon état. Si le matériel est endommagé ou perdu par un élève, l'école vous demandera d'en rembourser le coût.

10. Services complémentaires à l'élève

Orthopédagogie

Orthophonie

Psychoéducation

Psychologie

Service de santé (infirmière, hygiéniste dentaire)

Technicienne en éducation spécialisée

11. Transport scolaire

Le transport des élèves en autobus est assujéti aux politiques du Centre de services scolaire des Patriotes. Ainsi, les chauffeurs ne sont pas autorisés à laisser des élèves descendre à une adresse différente de celle convenue sur la fiche d'embarquement.

- À partir de la rentrée, les informations relatives au transport scolaire (circuit, arrêt, horaire, etc.) seront disponibles sur Mozaïk Portail Parents.
- Si vous avez une question ou si vous voulez communiquer avec l'équipe du transport scolaire, vous devez utiliser la plateforme Requête – transport scolaire, disponible sur le site du CSSP, dans la section Ressources Parents/ Transport scolaire.

Règles importantes pour un transport sécuritaire

Dans l'autobus

- Je m'assois le plus rapidement possible et je laisse l'allée centrale libre.
- Je demeure assis(e) durant le trajet et je respecte les autres en paroles et en gestes.
- Je ne sors pas la tête, les bras, les mains ou toute autre partie du corps, en dehors de l'autobus.
- Je ne lance pas d'objets à l'intérieur ou à l'extérieur de l'autobus.
- Je ne mange pas dans l'autobus.

- Je n'utilise la porte de secours qu'en cas d'urgence seulement.
- Je parle calmement.
- Je ne parle au chauffeur qu'en cas de nécessité.
- Je ne cause aucun dommage à l'autobus. Les élèves trouvés responsables de bris devront payer les réparations.
- Je transporte uniquement des objets ou équipements qui peuvent être tenus sur les genoux (sac d'école, sac de toile).
- J'attends les instructions du chauffeur avant de quitter l'autobus, en cas de panne ou d'accident.
- J'attends l'arrêt complet de l'autobus avant de me lever et de descendre.

CONSÉQUENCES

1re plainte écrite envoyée à l'école. La direction informe mes parents, 1er avis.

2e plainte écrite envoyée à l'école. La direction informe mes parents, 2e avis.

3e plainte écrite envoyée à l'école. Je peux être retiré(e) du transport scolaire pour un temps déterminé par la direction.

4e plainte écrite envoyée à l'école. Je peux être retiré(e) du transport scolaire pour une période indéterminée par la direction.

ENGAGEMENT AUX RÈGLES DE VIE

La réussite de l'élève dépend de la collaboration de tous

ÉLÈVE

Avec mes parents, j'ai lu le mode de vie de l'école Georges-Étienne-Cartier. Je m'engage à le respecter.

Prénom

Nom de famille

Classe

PARENTS

Avec notre enfant, nous avons pris connaissance du code de vie de l'école. Nous offrons notre collaboration et nous nous engageons à faire respecter ces règles de vie durant toute l'année.

Signature des parents

Date

ENSEIGNANT

En tant qu'enseignant j'aiderai votre enfant à respecter le code de vie et je l'encouragerai dans ses efforts et ses démarches.

Signature de l'enseignant

Date